

## AZF, la rumeur de Toulouse

Débat organisé le 26 août 2002

**Henri Amar**

*Médiateur*

à La Dépêche du Midi

### **Le traitement de l'information sur l'explosion de l'usine AZF**

Le 21 septembre, 10 h 17, j'arrive au journal. Je gare ma voiture au parking. Je vois, pour la première fois une espèce de nuage ascensionnel et je me dis que je n'ai jamais vu cela. J'entends un énorme bruit suivi d'un autre bruit tout aussi énorme : toutes les vitres du journal tombent. Est-ce un attentat ? N'en est-ce pas un ? Tout le monde s'interroge. Aucun mode de communication ne fonctionne. Nos « faits diversiers » ne savent même pas qui joindre. C'est l'interrogation totale avec, bien sûr, l'hypothèse de l'attentat.

Voilà le décor campé, au milieu de l'affolement qui se propage. Il n'y a pratiquement pas de décalage entre le fait, son constat expérimental immédiat et la naissance de la rumeur à cause, en premier lieu de la proximité de l'attentat de New York et l'émotion que celui-ci avait provoqué. Puis, il y a des causes spécifiques. L'une de celle-ci est le fait que, depuis des années, on s'était installé à Toulouse dans la certitude que ce type d'accident ne pourrait jamais arriver. Le « jamais cela ne s'est produit » induisait le fait que « jamais cela ne se produirait ». D'autre part, il y avait le rejet induit et inconscient de toute responsabilité de proximité : « c'est chez nous », donc cela ne peut pas être notre faute – Toulouse a été un gros bourg et garde une sorte de patriotisme très fort. En troisième lieu, si ce n'est pas quelqu'un de chez nous, il faut un

responsable étranger : par conséquent, la cible commence à se dessiner très fortement.

Les institutions se mettent en branle et, notamment, l'institution judiciaire. Il y a une désignation très rapide – trop rapide, diront certains – de la thèse de l'accident. De cette rapidité, naîtra la méfiance de l'opinion et la suspicion à l'égard de l'institution dont on pense qu'elle veut cacher la vérité pour ne pas déclencher d'affrontements inter-communautaires – Le Mirail est à côté. Si on laisse dire que c'est un attentat, on va aller vers une ratonnade gigantesque, une guerre civile, etc. : on ne dit donc pas, parce qu'on ne veut pas que ce soit dit. De plus, on ne peut pas contrecarrer la politique extérieure de la France : on a des intérêts diplomatiques avec le monde arabe. Donc, c'est un attentat dont on ne veut pas dire qu'il est un attentat.

Ensuite, il y a une méfiance qui se renforce de l'écho donné par la presse et, notamment, par *La Dépêche du Midi*, qui a également très vite marqué la mise en évidence que ce pourrait être vraisemblablement un accident.

Donc, le procureur le dit, le politiquement correct le dit, *La Dépêche du Midi* le dit : si autant d'institutions le disent, c'est que ce n'est pas vrai ! Par conséquent, les journalistes sont complices de l'institution et du politique, du pouvoir, du silence... Tout le monde est complice dans ce silence qui sert ce qui ne doit pas être dit, sur fond bien connu de méfiance générale à l'égard du politique, du médiatique associé au politique, à l'égard de l'institutionnel. Nous avons vu comment, dans un passé relativement récent, cette méfiance débouche sur des comportements politiques précis.

La rumeur enfle, avec le mécanisme habituel. Elle va enfler de ses propres excès et des démentis qu'on lui oppose. Rien ne sert mieux une rumeur que les démentis qu'on lui oppose. Tout le travail visant à marquer que la thèse de l'accident est la plus vraisemblable va, selon un processus classique, dans le sens du bouche-à-oreille qui dit que si on passe le temps à démontrer que c'est un accident, c'est que ces démentis sont de faux démentis. D'autant que cela se passe à propos d'une très grosse entreprise dans laquelle l'État est partie prenante.

Il y a donc des intérêts économiques, des intérêts corporatistes, des intérêts catégoriels, des intérêts politiques qui se mêlent très vite à cette catastrophe.

- Des intérêts économiques. La firme Total, et plus largement encore le pôle chimique, a intérêt à privilégier la thèse de l'attentat plutôt que celle de l'accident : si on démontre que c'est un accident et si on laisse planer la méfiance à l'égard de

l'entreprise qui n'est déjà pas très claire en raison des divers avatars maritimes qui lui sont arrivés, c'est gênant.

- Des intérêts catégoriels. D'une part, si c'est un accident ou si l'explosion est due au fait que toutes les mesures de sécurité n'ont pas été prises, cela met en cause la compétence ou, du moins, le travail, de toute une partie de ceux qui travaillent à AZF. De plus, s'il s'avère que c'est un accident, cela va remettre en question l'avenir du pôle chimique et, par conséquent, l'avenir d'un certain nombre d'emplois.
- Des intérêts politiques. Tout cela se passe dans un contexte politique particulier. Nous sommes proches d'une élection présidentielle et, pour certaines personnalités de l'opposition, c'est l'occasion d'agiter le spectre de l'insécurité et, par conséquent, des déficiences de l'institution – et, notamment, du Gouvernement – quant à cette insécurité.

En ce qui concerne *La Dépêche du Midi*, le courrier a été très virulent, avec accusation de complicité de silence et de dissimulation, accusations collatérales qui m'ont paru très importantes et scandaleuses. En effet, peu de temps après l'explosion, nous avons envoyé un reporter et un photographe sur le terrain qui était protégé par le plan Vigie-Pirate. Ils sont rentrés librement sur ce terrain, vers 21 ou 22 heures et, s'ils le voulaient, ils pouvaient remettre quelque chose dans la cuve ou faire exploser ce qu'ils voulaient : c'était aberrant. J'ai été très surpris par les réactions des lecteurs qui se sont manifestés et qui ont dit que ce n'était pas du journalisme, que c'était honteux, que c'était de la provocation, etc. Je suis désolé, mais je crois que l'information ne consistait pas seulement à refléter les faits, mais qu'elle consistait aussi à aller voir ce qui se passait sur le terrain et comment les conditions de sécurité étaient maintenues.

## Les causes et la causalité de la rumeur

**Emmanuel Taïeb**

*Chercheur, Université Paris I*

Au moment où se produit l'explosion de l'usine AZF, des explications alternatives vont immédiatement se mettre en place et être prises en charge par la rumeur : des explications qui vont proposer une autre causalité à l'événement. On va nier que c'est une causalité interne et on va déplacer celle-ci en disant que la cause est extérieure.

Pourquoi déplace-t-on cette causalité ? On pourrait, en effet, s'en tenir à l'explication avancée – pour Toulouse, qu'il s'agit d'un accident et pour le 11 septembre qu'il s'agit d'un attentat. Or, en réalité, il y a un refus de ces explications-là. Lorsque se produit un événement gigantesque, inassimilable, dépassant l'entendement, on ne peut pas accepter l'explication logique et, à ce moment, l'imagination – ce que les sociologues appellent la pensée sociale ou la pensée sauvage – va se mettre en place et commencer à travailler pour proposer une autre explication à l'événement.

Je vais m'intéresser devant vous aux attentats du 11 septembre, pour deux raisons : ils sont pratiquement concomitants de l'accident de Toulouse et les rumeurs qui vont les entourer vont essentiellement tourner autour des déplacements et des inversions de causalité.

Ainsi, il y aura des déplacements de causalité avec des rumeurs de complots, des rumeurs accusant le Diable ou accusant les Israéliens et il y aura des rumeurs d'inversion ou de renversement qui sont celles qui posent que ce sont les Américains eux-mêmes qui sont responsables de ce qui leur arrive.

### *Les rumeurs de déplacement de la causalité*

La première rumeur tient en une phrase : « *On voit le visage de Satan dans la fumée d'une des tours en flammes du World Trade Center.* » Cette rumeur a circulé essentiellement par messagerie électronique parce qu'elle était accompagnée d'une image où, effectivement, si l'on s'amuse à donner des formes aux nuages de fumée, on apercevait quelque chose qui pouvait ressembler au visage d'un diable. Comment interpréter cette rumeur ? L'événement est tellement puissant que seule une instance disposant de la même puissance, en l'occurrence une instance diabolique, surnaturelle, va pouvoir être la cause de cet acte ; c'est tellement gigantesque que ce ne peut pas être quelque chose d'humain. Soit Satan a agi directement, soit c'est lui qui a envoyé les avions, donc il a instrumentalisé des gens, et il manifeste discrètement sa présence en faisant apparaître un court instant son visage. C'est évidemment une rumeur profondément pessimiste.

Une deuxième rumeur a eu une fortune assez courte, durant environ une semaine : c'est l'idée que 4 000 employés israéliens travaillant dans les tours auraient été prévenus de l'imminence de l'attentat et ne se seraient pas présentés à leur travail ce jour-là, sauvant ainsi leur vie. Cette rumeur a une dimension évidemment antisémite. On a des difficultés à remonter à sa source, mais elle a été propagée par la chaîne du Katar Al-Jaazira et, là aussi, c'est une rumeur qui vise à déplacer la

causalité : on ne va plus accuser les Talibans et le Moyen-Orient de cet acte-là, mais les Israéliens et le Proche-Orient, la logique de la rumeur voulant que ce soient les Israéliens qui brouillent les cartes, qui font en sorte que les Américains s'engagent contre les Talibans pour mieux masquer ce qui pourrait se passer d'un peu nébuleux au Proche-Orient et dans le conflit israélo-palestinien. Ce qui est intéressant en ce qui concerne cette rumeur de déplacement de la causalité, c'est que lorsqu'on enquête, on se rend compte que la même rumeur avait déjà circulé lorsque Pearl Harbour avait été bombardé par les Japonais : une rumeur très forte avait circulé aux États-Unis selon laquelle les Japonais vivant aux États-Unis étaient au courant de ce qui allait se passer et n'avaient pas prévenu les autorités. On voit que, dans les deux cas, l'idée est la même : des individus que l'on soupçonne d'avoir une double allégeance seraient au courant de ce qui va se passer et ne le révèlent pas, sauvant ainsi leur vie à bon compte.

### *Les rumeurs de renversement de la causalité*

La rumeur Wingdings s'est propagée assez rapidement après le 11 septembre. Cela se présente comme un inoffensif rébus et circule par les messageries électroniques. On vous envoie un mail vous indiquant de taper dans votre traitement de texte les lettres NY, de les agrandir dans une grande police de caractère – par exemple 36 pts – et de les faire passer sous la police Wingdings, qui est une police de pictogrammes qui existe sous tous les traitements de textes PC ou Macintosh : la lettre « N » devient alors une tête de mort et la lettre « Y » devient une étoile de David, « *Mort aux Juifs* ». Puis, les choses ont fonctionné par agrégation : après NY, il y a eu Q33NY, puis Q33NYC – qui aurait été le numéro de l'un des vols s'étant écrasé sur le World Trade Center –, qui donnait un avion semblant s'encastrier dans deux tours et, toujours, « *Mort aux Juifs* ». On a vraiment assisté à la concaténation de cette rumeur par agrégation d'éléments. Pourquoi peut-on considérer cette rumeur comme une rumeur de renversement ? C'est l'idée que le numéro de vol est maudit, qu'il contient en lui-même une sorte de malédiction, qu'il était destiné à s'écraser puisqu'il contient en lui-même cette chose abominable. Ce numéro de vol a été choisi aux États-Unis, par les Américains, pour un vol américain : donc, finalement, c'est une affaire interne, les attentats deviennent secondaires, on a un numéro de vol qui en lui-même est destiné à s'écraser, c'est une affaire américano-américaine et les Américains sont seuls responsables de ce qui se passe.

S'il n'y avait que cette rumeur de renversement, ce ne serait pas très intéressant, mais ce qui s'est produit, notamment en France, c'est que

beaucoup de travaux de chercheurs – qui, a priori, ne sont pas censés être dans la pensée sauvage –, vont accréditer cette idée du renversement de la causalité. On trouve cette idée chez Jean Baudrillard dans son livre *L'esprit du terrorisme* où il reprend l'idée que les tours du World Trade Center se sont effondrées sur elles-mêmes en se suicidant ou que « *les attentats sont le fait d'un Occident suicidaire qui se déclare la guerre à lui-même* ». On nie la causalité extérieure et on revient vers une causalité interne.

L'anthropologue Marc Augé a publié récemment *Journal de Guerre* chez le même éditeur que Jean Baudrillard. Il écrit : « *Ce sont des avions des compagnies américaines qui se retournent contre les symboles du système qu'elles servent. C'est, en somme, le système qui se retourne contre lui-même. S'il est aidé dans cette tâche perverse par quelques martyrs de l'Islam, ceux-ci apparaissent aussi, à certains égards, comme des produits du système.* »

Donc, dans tous les cas, c'est l'idée d'un système qui s'auto-attaque. On va enlever toute causalité externe et l'on va revenir à la puissance américaine : seule celle-ci est capable de se faire cela à elle-même. Marc Augé conclut en disant que tout ce qui s'est passé est une « maladie auto-immune des tours du World Trade Center ». On est typiquement dans la même structure que la rumeur qui consiste à relier ce qui est disjoint, à faire en sorte que les bourreaux deviennent les victimes, que les victimes deviennent les bourreaux, que celui qui subit l'action et celui qui en est l'auteur sont une seule et même instance.

### *Les rumeurs de complot*

Ce sont des variantes de l'inversion ou du renversement. Le complot naît à peu près pour les mêmes causes que la rumeur, mais il va proposer une théorie beaucoup plus élaborée. On va éliminer un certain nombre de faits, on va garder une seule interprétation, on va sur-interpréter des choses, on va voir des signes... La rumeur de complot s'est incarnée en France dans le livre de Thierry Messan, *L'effroyable imposture*, qui a été un énorme succès de librairie. Il vient de publier un autre livre, *Le Pentagate*. Il développe l'idée que ce serait le complexe militaire-industriel qui aurait fait les attentats et celle selon laquelle aucun avion ne se serait écrasé sur le *Pentagone*.

C'est intéressant car cela concerne directement l'information. On ne peut comprendre les théories de Thierry Messan et leur existence que si on garde en mémoire que Thierry Messan est d'une défiance extrêmement importante vis-à-vis des médias officiels, des journalistes et des pouvoirs publics. Sa théorie consiste à dire que tout ce que l'on nous dit est faux et son ambition est de s'infiltrer dans les contradictions :

s'il y a des contradictions dans les témoignages, c'est que l'on nous cache quelque chose, si des gens se dédisent, s'il y a des approximations – et il y en a inévitablement dans des événements aussi considérables –, il va essayer de s'engouffrer à l'intérieur.

Les théories du complot développées par Thierry Messan vont donc contre les médias. Ceux-ci n'ont jamais dit qu'il n'y avait pas eu d'avion lancé sur le Pentagone : au contraire, ils l'ont dit ; l'ambition de Thierry Messan est donc de prendre le contrepied de ce que font les médias et de proposer une alternative à cette information, de s'articuler contre les médias. Il n'est pas anodin que Thierry Messan se soit fait connaître dans la défense de la liberté d'expression : il va tirer ici cette liberté d'expression vers son point ultime pour en faire une « libre expression », une parole qui peut exploser, sans entraves, contrairement à d'autres types de professions. On se situe dans quelque chose qui évoque tout à fait les travaux de Philippe Breton, qui évoquait « l'utopie de la communication transparente » : Thierry Messan est dans une utopie de la communication transparente, une communication qui se ferait de citoyen à citoyen, sans intermédiaire. Il faut donc éliminer les journalistes, les professeurs, tout ce qui fait obstacle entre le fait tel qu'il s'est produit et le moment où on va le raconter, pour arriver à une communication sans entrave. L'instrument qui incarne cette communication de citoyen à citoyen est Internet, qui n'est soumis à aucune des contraintes propres aux professions journalistiques de vérification, de double vérification, etc. Lorsqu'on lit l'ouvrage de Thierry Messan, on constate que la plupart de ses sources ne sont pas des travaux scientifiques ou journalistiques, mais que ce sont principalement des choses qu'il est allé glaner sur des sites Internet. Il le fait de bonne foi puisque, dans son esprit, tout ce qui se trouve sur des sites Internet ne peut être que vrai et juste parce qu'on est dans une communication citoyenne et non pas dans une communication manipulée. Évidemment, l'information telle qu'elle est délivrée par les journalistes est forcément fautive, dans l'esprit des tenants des théories conspirationnistes, parce qu'ils sont parties prenantes du complot, aux ordres des institutions et du pouvoir, et ils vont, de ce fait, cacher un certain nombre de choses.

Il faut être très attentifs et vigilants par rapport aux théories conspirationnistes ou aux théories qui posent que les journalistes mentent parce qu'on est dans des sociétés ouvertes, où l'information est pluraliste. Même si certains groupes sont aux ordres de l'État ou détenus par lui, même si certains groupes sont entre des mains privées, aucun groupe n'a la capacité d'étouffer l'ensemble et la pluralité de l'information. La meilleure garantie contre l'univocité de l'information est évidemment

la société ouverte elle-même qui permet d'avoir une information plurielle, émanant de plusieurs sources.

## **Le risque industriel dans un contexte urbain**

### **Thierry Coanus**

*Chercheur, ENTPE*

Je suis ingénieur de formation, mais je travaille maintenant dans le champ des sciences sociales, en particulier à partir du point de vue de l'anthropologie, ce qui m'amène, sans aucune contradiction, à mobiliser un matériau historique.

Je vais tout d'abord aborder les difficultés et l'intérêt qu'il y a à analyser le risque, du point de vue des Sciences sociales. Dans un second temps, j'expliquerai ce que l'on peut en tirer en termes de renouvellement de l'analyse superficielle que l'on peut faire. Enfin, j'aborderai la question des relations entre les gestionnaires du risque et les populations riveraines.

En préambule, je ne crois pas que ce soit nécessairement au chercheur de décerner des bons et des mauvais points quant à l'action de tel ou tel acteur d'une catastrophe. En revanche, on attend du chercheur qu'il tente de comprendre comment on a pu en arriver là. Il s'agit moins pour lui de savoir précisément ce qui s'est passé dans les heures précédant la catastrophe que de savoir comment un ensemble de circonstances contingentes, de cultures d'organisation, de cultures professionnelles, de modes de faire, de modes de pensée, ont pu converger vers un événement catastrophique qui va, comme le dit l'historien Pierre Nora, « nouer en gerbe » ces logiques qui sont, pour certaines, très autonomes et distinctes les unes des autres.

### *L'analyse du risque du point de vue des Sciences sociales*

Du point de vue des Sciences sociales, comprendre une catastrophe, et donc les processus qui y ont conduit, c'est identifier des facteurs dont les acteurs de cette catastrophe ne sont que partiellement, voire pas du tout, conscients. J'en prendrai trois exemples.

Le premier exemple est celui des relations entre l'espace urbain et l'industrie. La ville, espace urbain, n'est pas seulement un décor pour un drame qui va se jouer : c'est un décor qui participe pleinement à ce qui va se passer. Comment se fait-il que des habitations, des activités économiques, des voies de communication, puissent se trouver dans



une telle proximité avec une source de danger ? Pour répondre à cette question faussement simple, il faut examiner des centaines de micro-décisions en termes d'aménagement urbain, de développement industriel, sur plusieurs dizaines d'années, voire, sur des vieux sites industriels comme le couloir de la chimie lyonnais, sur presque un siècle. Ce n'est donc pas une question facile.

En deuxième lieu, ce type d'analyse qui demande de prendre un peu de recul temporel amène à relever que les modes d'appréhension du risque évoluent dans le temps en fonction des époques. J'en citerai un exemple anecdotique qui n'a pas de rapport avec le risque industriel mais qui concerne le risque naturel. Les SRTM – Services de restauration des terrains de montagne – dépendent du ministère de l'Agriculture. Ils ont été créés en 1886 pour traiter l'érosion en milieu de montagne. Ces services existent encore aujourd'hui et sont à la pointe de ce qu'on appelle la gestion des risques. Lorsqu'on regarde leurs archives, magnifiquement tenues, on s'aperçoit que le mot « risque » n'apparaît pas davantage que l'expression « gestion des risques ». Il semblerait que l'on soit capable de faire de la gestion des risques sans utiliser ni le mot « risque », ni l'expression « gestion des risques » : je laisse ce point à votre réflexion. Il ne faut pas oublier d'être modeste et c'est un autre avantage de la prise de recul historique : il est fort probable que les façons dont nous appréhendons les risques aujourd'hui feront sourire les participants à la 73<sup>ème</sup> Université d'été de la Communication en 2050, de la même manière que nous étonnent parfois les modes d'appréhension du risque de nos prédécesseurs, il y a un siècle.

Le troisième exemple que j'utiliserai pour illustrer la complexité du problème est celui de la perception du danger par les riverains. Comment perçoit-on une entreprise chimique, une raffinerie, voire une centrale nucléaire, lorsqu'on habite à proximité ? Il est fréquent d'entendre, à ce sujet, des avis très péremptaires, émis le plus souvent par ceux que j'appelle, de manière rapide, les gestionnaires du risque, qu'ils soient des techniciens, des agents de l'État ou des experts divers. Ces points de vue pointent souvent l'ignorance et l'inconscience des populations riveraines. C'est à la fois ignorer la diversité de ces perceptions et l'importance que jouent, dans ces perceptions, les phénomènes de délégation. Le propos des riverains, lorsqu'on les fait parler sur leur rapport à leur environnement, est souvent tissé de ce que nous appelons des protections symboliques : toutes les bonnes raisons que l'on peut avoir de se rassurer, toutes les ruses de langages qui sont nécessaires à l'habitant pour continuer à considérer sa maison, son appartement, comme vivable, c'est-à-dire comme suffisamment sûr. Ces protections

symboliques sont moins des aberrations ou, comme le disent parfois certains techniciens, des manifestations délirantes, que d'inévitables et d'incontournables mécanismes de défense. Pour les identifier et en prendre la mesure, il faut s'y intéresser sérieusement, passer du temps avec les gens et parler avec eux. Je ne saurais trop vous alerter : soyez prudents lorsque vous prenez connaissance de grandes enquêtes quantitatives, notamment par sondage où l'on répond par « oui » ou par « non », car c'est en général une très mauvaise façon d'évaluer la perception d'un risque par les populations riveraines.

### *Un renouvellement de l'analyse*

Il faut, me semble-t-il, commencer par distinguer très nettement la notion de risque de celle de catastrophe. Aujourd'hui, notamment dans les médias, les deux termes sont pratiquement confondus. Or ce n'est pas la meilleure façon de comprendre en profondeur ce dont il s'agit. La catastrophe est un événement matérialisé, dont l'ampleur ne peut généralement pas être contestée. Le risque, en revanche, est une catastrophe qui n'a pas encore eu lieu, une catastrophe virtuelle : c'est ce qui pourrait arriver et contre quoi il faut se prémunir. Dans cette optique, gérer un risque, c'est identifier un danger – réel ou supposé –, l'anticiper – opération mentale qui suppose que l'on se projette dans un certain futur, proche ou moins proche – et, accessoirement, essayer de s'en prémunir par un certain nombre d'actions concrètes ou plus immatérielles.

Envisager le risque de cette manière, c'est l'inscrire dans un domaine que nous appelons, en Sciences sociales, le domaine des représentations. Pour nous, effectivement, la gestion des risques procède avant tout d'une économie des représentations. Or, les représentations sont des objets familiers pour les Sciences sociales. À titre d'exemple, lorsqu'on observe sur une carte les zones Z1 et Z2 de protection autour des entreprises industrielles, notamment chimiques, on peut les considérer comme des représentations graphiques, des projections d'un certain nombre de représentations qui sont des scénarios : les industriels, les ingénieurs opèrent des simulations et, ensuite, les projettent sur une carte pour définir ces périmètres.

Quel intérêt y a-t-il à distinguer aussi nettement le risque de la catastrophe ?

Tout d'abord, c'est une façon de prendre de la distance vis-à-vis de la catastrophe proprement dite. Pour le chercheur, il y a en effet dans la catastrophe quelque chose de parfaitement aveuglant. Par la charge émotionnelle qu'elle détient, même pour le chercheur distancié qui n'en

a pas été le témoin direct, la catastrophe tend à occuper tout l'espace de l'analyse. un peu comme ces étoiles massives en astronomie qui courbent l'espace alentour, la catastrophe capte la presque totalité de l'attention et, de ce fait, empêche de repérer des processus à beaucoup plus long terme dans lesquels elle se trouve prise, mais qui perdurent après elle et qui préexistaient avant qu'elle n'intervienne.

En deuxième lieu, définir le risque comme une représentation, c'est aussi se donner les outils conceptuels qui permettent de penser avec les mêmes catégories à la fois le monde des gestionnaires du risque – ingénieurs, praticiens de l'industrie, agents de l'État, experts... – et les populations riveraines. En effet, quand j'ai dit que « gérer un risque » c'est identifier, anticiper, prévenir, ce sont trois opérations que tout un chacun, confronté à un danger qu'il a identifié à tort ou à raison, peut tout à fait faire. Je rappelle que, jusqu'à plus ample informé, la population riveraine et les gestionnaires du risque appartiennent à la même espèce, en l'occurrence l'espèce humaine : on doit donc parvenir à penser ensemble les deux populations ! Avec les gestionnaires du risque, on a des professionnels de l'identification de l'anticipation et de la prévention ; avec les riverains, on a ce que j'appellerai, avec certains anthropologues, la nécessité du sens, cette nécessité impérieuse qui interdit à tout individu de côtoyer un danger, et donc un risque éventuel, sans chercher à lui attribuer une signification : on cherche alors à le maîtriser symboliquement à défaut de pouvoir le dominer pratiquement.

Lorsque j'ai commencé à travailler sur les risques et les catastrophes, ce domaine m'est apparu, dans un premier temps, comme parfaitement saturé par la nécessité, politique et administrative, et par le savoir scientifique et technique pour l'essentiel. Aujourd'hui, nous y avons découvert, comme cachée dans les plis de cette nécessité et de ce savoir une part absolument incompressible d'arbitraire et de croyance. Arbitraire, parce que les incertitudes sont souvent si importantes, aussi bien dans le domaine industriel que dans le domaine naturel, passé un certain point, que la décision fait problème ; or, il faut bien décider malgré tout, en fonction des connaissances disponibles et aussi de leurs limites. Croyance, parce que le fragile consensus qui se dégage, en un lieu donné et à un moment donné, pour gérer un risque, suppose d'une certaine façon que les différents acteurs impliqués adhèrent, c'est-à-dire accordent un minimum de foi, aux scénarios et aux solutions qu'ils ont formulés. Autrement dit, et il ne s'agit pas là d'une critique mais simplement d'un constat, les gestionnaires du risque ne sont pas toujours aussi rationnels qu'on veut bien le croire, tout simplement parce que, à partir d'un certain point, ils ne peuvent plus l'être parce qu'il y a trop d'incertitudes. Quant

aux riverains, ils ne sont pas aussi irrationnels qu'on le pense généralement, quand bien même la rationalité de leurs propos n'est pas celle de l'ingénieur spécialiste.

### ***Les relations entre les gestionnaires du risque et les populations riveraines***

Très souvent, ces relations se limitent à une forme de communication très primaire, matérialisée par la distribution de plaquettes dans les boîtes aux lettres. Or, commence à se savoir que ce genre de démarche a un rendement extrêmement faible, pour deux raisons essentielles : d'une part, ces plaquettes sont conçues pour un individu « moyen » qui n'existe pas ailleurs que dans l'esprit des statisticiens et, d'autre part, elles présupposent implicitement que le territoire environnant une source de danger est homogène, socialement isotrope, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il faudrait une analyse beaucoup plus fine pour cibler ce genre de démarche.

C'est là que l'on voit apparaître une « tarte à la crème » qui est l'expression de « culture de risque ». Ce sont généralement les spécialistes du risque qui disent : « *Il faudrait développer chez les riverains une plus grande culture du risque.* » Or, à mon sens, la seule véritable culture de risque est une culture professionnelle, spécialisée, intégrée, verticale, portée de surcroît par des individus qui ne vivent pas sur le lieu. Du côté des habitants, on trouverait plutôt une « culture de milieu », intégrant aussi bien des dimensions environnementales de risque que des dimensions sociales, humaines, économiques, familiales, etc. Autrement dit, dans la vie quotidienne des habitants, le risque n'occupe pas l'essentiel des préoccupations : c'est une préoccupation parmi d'autres. Ces deux types de cultures, l'une très verticale, très intégrée, et l'autre, très horizontale et très diversifiée, ont beaucoup de difficultés à se croiser autrement qu'à angle droit et il est très difficile de discuter.

On peut imaginer former plusieurs milliers d'habitants riverains à une culture de risque qui serait plus proche de celle des ingénieurs et des spécialistes, mais cela ne me semble pas très raisonnable. Il me paraît, en revanche, beaucoup plus utile d'espérer qu'un jour les gestionnaires du risque puissent acquérir suffisamment de culture sociologique et historique pour renouveler en profondeur les modalités d'un dialogue nécessaire.

## Le droit de la presse et les fausses nouvelles

*Henri Leclerc*

*Avocat*

La question posée est de savoir quelle est la nature juridique de la rumeur et quelles étaient les possibilités juridiques, dans le cadre de la liberté de la presse, d'intervention de l'autorité judiciaire ou d'autres autorités, en ce qui concerne la publication de fausses nouvelles.

Évidemment, la rumeur n'a pas de responsable décelable. Elle s'amplifie d'elle-même. Elle a une vie propre. Il faut savoir qu'il fut un temps où elle pouvait avoir une certaine valeur juridique : sous l'Ancien Régime, un certain nombre de oui-dires pouvaient constituer une preuve et permettre d'appliquer la question à quelqu'un. Cela signifie qu'elle n'est pas totalement dépourvue de conséquences juridiques sur le plan pénal. Bien entendu, la rumeur n'est pas répréhensible en elle-même. Elle n'a pas de responsable connu : chaque citoyen peut en être responsable dans la mesure où il peut la refuser et, surtout, ne pas la reproduire, la contester, essayer de trouver son origine.

Les choses sont différentes lorsque la rumeur devient une « nouvelle ». La nouvelle est l'annonce publique d'une information, généralement donnée par ceux dont c'est le métier de délivrer l'information. Elle a une nature propre totalement différente de la rumeur. La rumeur peut elle-même être une nouvelle, mais seulement en qualité de rumeur et, justement, en étant précisée comme ayant la qualité de rumeur et en étant dénoncée comme n'étant qu'une rumeur, le journaliste n'ayant pas fait lui-même les opérations de vérification de cette rumeur, étant incapable de les faire ou constatant qu'il est impossible de les faire et disant à ce moment-là que la rumeur est sujette à caution.

Mais, si la rumeur est présentée comme une nouvelle, elle devient beaucoup plus pernicieuse et difficile à combattre, dans la mesure où elle prend une véritable valeur puisqu'elle est donnée par ceux dont la garantie professionnelle intervient : le journaliste est censé avoir enquêté et lorsqu'il donne une rumeur comme étant un fait, cette rumeur devient une nouvelle et devient dangereuse puisqu'elle a toute raison d'être crédible puisqu'elle provient d'un journaliste dont c'est précisément la profession de vérifier la réalité des informations qu'il donne.

Dans le domaine économique, le problème juridique s'est posé dans le cas de pratiques concurrentielles, de publicité mensongère, de publications de bilans inexacts, etc., mais ce ne sont pas des nouvelles : des gens donnent des informations pour des raisons qui leur sont propres. La nouvelle est donnée par le journal.

Il y a d'abord une raison éthique évidente. On peut même lui donner un caractère déontologique puisqu'il est prévu dans la Déclaration des droits et des devoirs de Munich : l'une des premières obligations est de publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent. Sur le plan déontologique, la chose est nettement marquée, mais on sait bien que sur ce plan, il n'y a pas de sanctions : il y a une faute, mais c'est un tout autre problème et un débat. Nous sommes un certain nombre à ne pas être partisan d'un organe régulateur ou d'un organe disciplinaire de la presse, mais il n'empêche que c'est une faute incontestable de diffuser une rumeur comme étant une nouvelle.

Sur le plan juridique, c'est introduit dans la loi sur la liberté de la presse dont c'est l'article 27 : « La publication, la diffusion et la reproduction, par quelque moyen que ce soit, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongères attribuées à des tiers, lorsque, faite de mauvaise foi, elle aura troublé la paix publique ou aurait été susceptible de la troubler, sera punie d'une amende de 45 000 Euros. » Ce n'est que depuis la loi du 15 juin 2000 que cette infraction est punie d'une amende car, auparavant, elle était punie de 6 mois de prison : c'était une infraction sérieuse puisqu'elle permettait même de placer en détention provisoire. « Les mêmes faits sont punis d'une amende de 135 000 F lorsque la publication sera de nature à ébranler la discipline des armées ou entraver l'effort de guerre de la nation. » Cette dernière phrase a été prévue en 1944.

Jusqu'à la loi du 15 juin 2000, il s'agissait donc d'un délit extrêmement grave. Le mot « diffusion », ajouté par une ordonnance de 1944, vise les agences de presse. Il faut que la publication soit faite de mauvaise foi : le journaliste doit savoir que cette information est fausse. On peut rappeler à cette occasion le mot de Théophraste Renaudot qui disait : « *La presse ne ment pas car elle ne dit que le bruit de la vérité qui passe, elle ne ment que quand elle contourne cette vérité à dessein. Donc, la publication doit être faite de mauvaise foi et la nouvelle doit être au moins susceptible de porter atteinte à la paix publique.* »

Sur le plan historique, ce texte est introduit pour la première fois dans la loi en 1815. C'est la première Restauration et la fausse nouvelle alors réprimée concernait soit la propriété des biens nationaux, soit le rétablissement des droits féodaux. Dans la grande loi de 1819, très libertaire sous la poussée de Chateaubriand et de Benjamin Constant, cette infraction disparaît. Elle ne réapparaît que sous la Seconde République, par la loi du 27 juillet 1949 : Napoléon Bonaparte est Président à vie et, dans pas mal d'endroits, le front de l'Empereur brise

le masque étroit du président à vie. Donc, la loi mise en place par le Second Empire et extrêmement répressive introduit le texte, pratiquement semblable à celui que nous avons aujourd'hui.

Ce texte va continuer jusqu'à la loi de 1881 et, à ce moment, un débat passionné se tient à l'Assemblée nationale, beaucoup de parlementaires s'opposant à ce texte et estimant que c'est un texte dangereux. Ils ont le souvenir de ce que l'on en a fait sous le Second Empire et le délit de fausse nouvelle était simplement le délit d'atteinte à la vérité officielle : les journalistes étaient poursuivis, condamnés, emprisonnés pour ce délit. Au début de la Troisième, cette loi, comme un certain nombre d'autres, est restée en vigueur, mais en 1881, on veut supprimer ce texte. Finalement, il va être maintenu, mais en exigeant qu'il ait été effectivement porté atteinte à la paix publique, que l'on détermine comme des troubles dans la rue : il faut que des troubles aient été portés par la fausse nouvelle.

Ensuite, un décret-loi d'octobre 1935 rétablit la susceptibilité de trouble à l'ordre public. C'est sur ce texte que nous sommes aujourd'hui, confirmé en 1944.

Ce texte, qui va être utilisé pour les poursuites dans l'affaire de Toulouse, a évidemment un certain nombre de restrictions. Malheureusement, lorsqu'on lit la jurisprudence, on s'aperçoit que celle-ci est assez fluctuante et que, si ce texte ne peut plus donner lieu qu'à une amende – le danger est moindre pour la presse, mais une amende de 45 000 Euros, c'est déjà significatif ! – porte un certain nombre d'exigences. Il faut tout d'abord que ce soit une nouvelle : c'est-à-dire qu'il ne faut pas que ce soit quelque chose qui est déjà connu et que ce soit un fait annoncé et non pas un commentaire de ce fait. C'est ainsi qu'une décision est très importante, concernant la noyade d'un jeune homme qui était poursuivi par des gendarmes. Le fait était connu depuis longtemps et la seule chose qu'avait fait le journal, c'était d'interpréter ce texte en disant que c'était la faute aux gendarmes si le jeune homme s'était noyé. La Cour de Cassation a été très ferme, considérant que ce n'était pas une nouvelle, mais la manifestation d'une opinion.

Il faut, ensuite, que la nouvelle soit fausse. Lorsqu'on regarde la jurisprudence, on s'aperçoit que l'interprétation politique de la part des magistrats est quand même assez curieuse et varie selon les moments. Par exemple, en 1950, un journal dit que les forces de police ont tiré sur la foule ; il va être condamné car les forces de police ont tiré sur la foule avec des grenades lacrymogènes et le tribunal a considéré qu'en disant simplement qu'elles avaient « tiré sur la foule », on pensait que c'était à balles réelles. L'interprétation de la fausseté est donc difficile. Il faut que celui qui a dit la chose ait su que la nouvelle était fausse et c'est à

l'accusation de le prouver, ce qui est une garantie très grande. C'est l'inverse de la diffamation : en matière de diffamation, la mauvaise foi est présumée et, du moment que l'on dit de quelqu'un un fait qui porte atteinte à son honneur ou à sa considération, on est présumé de mauvaise foi, sauf à faire la preuve que c'est vrai, que l'on a fait une enquête suffisante pour le déterminer. Mais une décision de Lille, pendant la guerre d'Algérie, dit ceci : « *La fausseté de la nouvelle résulte de l'absence de tout élément de fait contrôlable de nature à la rendre vraisemblable.* » Tout cela est donc très délicat.

Enfin, il faut que ce soit de nature à troubler la paix publique. En la matière, la jurisprudence varie considérablement selon les moments. France Observateur a été condamné, pendant la Guerre d'Algérie, pour avoir dit que des avions ayant bombardé l'Algérie avaient décollé de Marrakech. Cela semble assez curieux que ce soit de nature à troubler la paix publique, et il faut être de mauvaise foi !

Concernant Toulouse, la poursuite a été faite par le Parquet qui est allé extrêmement vite et a donné une vérité officielle. Valeurs Actuelles et Le Figaro ont donné des informations considérées comme, à la fois, constituant une fausse nouvelle et une diffamation à l'égard des héritiers de Monsieur Jandoubi. Cette dernière est très complexe ; c'est un vieux problème sur l'utilisation d'articles de la loi. Le tribunal a estimé que la diffamation était constituée parce que les journalistes n'ont pas été capables de faire la preuve de l'information qu'ils donnaient et qui était évidemment tout à fait diffamatoire à l'égard de ce Monsieur Jandoubi, qui aurait été un terroriste.

Mais, sur le plan de la fausse nouvelle, le tribunal a considéré qu'il n'était pas prouvé que ceux qui ont donné cette information savaient que c'était une fausse nouvelle. D'autre part, cette nouvelle n'était pas nouvelle parce qu'un certain nombre d'autres journaux en avaient parlé. Le tribunal a donc relaxé, ce qui me semble être une chose tout à fait excellente.

Lorsqu'on lit les débats de la loi de 1881 et ce que disaient les parlementaires à l'époque, il est quand même étrange que depuis cette époque, ce délit de fausse nouvelle n'ait cessé de s'aggraver. C'est vrai qu'il est peu utilisé, mais qu'il l'est toujours dans des périodes troublées et, chaque fois, pour soutenir une vérité officielle. Ce qui me semble préoccupant dans ce délit, c'est qu'il instaure cette idée qu'il existe une vérité officielle, une sorte de « vérité vraie ». À partir du moment où l'on ne dit pas cette vérité vraie, les choses deviennent dangereuses et, quelles que soient les précautions du texte, des poursuites peuvent être engagées. Je pense que ce texte serait en grande difficulté s'il était confronté au contrôle de la Cour européenne des Droits de l'Homme



dont vous savez qu'aujourd'hui, la jurisprudence tient lieu de substitution aux archaïsmes de la loi de 1881. Il faut que l'ingérence, la condamnation, la restriction, soient nécessaires dans une société démocratique : une société démocratique peut-elle tolérer l'idée d'une vérité officielle ? Il est vrai que l'on peut s'interroger sur de fausses nouvelles répandues de façon malveillante et qui peuvent provoquer des troubles, mais je crois que dans la situation actuelle, ce délit reste un délit dangereux et, pour ma part, je me réjouis qu'à Toulouse, les gens aient été condamnés pour diffamation et pas pour fausse nouvelle.

- **Henri Amar peut-il revenir sur la manière dont le public qui s'adresse à lui en tant que médiateur a lui-même formulé ses réactions à l'information qui était donnée et à la question de cette rumeur ?**

Il y a eu un certain nombre de réactions très caractéristiques de cette relation de proximité que j'ai évoquée précédemment. Il y a eu une cristallisation de l'hostilité et nous avons reçu un grand nombre de lettres.

Une première catégorie de courrier revendiquait la thèse de l'attentat : « *Vous n'avez pas voulu dire la vérité puisque vous êtes des institutionnels, vous ne faites pas votre travail.* ». Par rapport à cette réaction, sans vouloir à tout prix vendre l'exemplarité de *La Dépêche du Midi*, on peut considérer que le travail qui a été fait par celle-ci a été, à maints égards exemplaire : l'enquête a été menée sur tous les plans, y compris celui de l'attentat et y compris sur la valorisation de ce que cela représentait en termes de public puisque nous avons publié un sondage très éloquent sur l'importance que prenait, précisément, la rumeur selon laquelle ce n'était pas un accident. Ces lettres étaient hostiles, dictées par des intérêts catégoriels, pour ne pas dire corporatistes, que l'on peut d'ailleurs comprendre compte tenu des dangers existant de perte d'emploi et de la mise en question d'un certain type de personnels, autant de choses susceptibles de susciter l'angoisse. Il existait une charge émotionnelle très forte qui s'est exprimée et nous avons effectivement reçu des centaines de lettres sur ce thème.

En second lieu, nous avons reçu des lettres mettant en valeur le fait que, effectivement, il s'agissait d'un accident et que cela posait la question de la juxtaposition des villes et de lieux dont la dangerosité n'est pas discutable. C'est une responsabilité collective, de la ville, de la région, de l'État.

Les lettres qui, citoyennement, m'ont le plus choqué, sont celles qui mettaient en cause la fonction même du journaliste dans son exercice d'enquête. Comme je l'ai dit précédemment, nous avons, tout à fait

naturellement, envoyé un reporter et un photographe sur le lieu de l'explosion, 72 heures après celle-ci, et ils y ont accédé très facilement, sans « effraction », sans faire les « Rambo », pour citer les termes d'un certain nombre de lettres hostiles qui nous sont parvenues... Ils ont prouvé ainsi qu'au moment où le Plan Vigipirate était en cause, au lendemain d'une catastrophe énorme, les mesures de précaution élémentaires n'avaient pas été prises. Je pensais que ce travail naturel de journaliste, d'apport à l'information et aux faits bruts, était quelque chose d'important qui légitimait la plus-value de l'information. Or il y a eu des réactions hostiles, teintées de cet a priori qui a modifié la perception du fait.

Il a fallu gérer l'ensemble de ces problèmes parce que tous, quelles que soient leurs contradictions internes, étaient complémentaires : d'un côté, les victimes de l'explosion elle-même, de l'autre, les victimes de l'explosion par la perte de l'emploi, les manipulations dictées ou non, induites, qui tendaient à privilégier la thèse de l'attentat pour des raisons qui n'étaient pas très nettes et le problème de la réalité d'une grosse entreprise comme Total. La grande majorité de ces lettres ont été reproduites dans leur essence, dans leur intégralité, y compris celles qui nous étaient hostiles.

### **La difficulté des vérifications**

#### **Isabelle Delaude**

*Rédactrice en chef du Mouv'*

En tant que journalistes, nous nous rendons bien compte que la rumeur est certainement notre pire ennemi parce que notre métier consiste bien à vérifier des informations et que, dans le cas de cette catastrophe d'AZF, nous avons tous été soumis à la même incapacité et impossibilité de vérification, en tout cas dans les premières minutes qui l'ont suivie. Il était 10 h 17, nous étions cinq journalistes au bureau de France Inter, France Info et le Mouv', lorsque les vitres ont explosé. Nous avons eu peur, comme tout le monde. L'un de nous a dit : « *C'est un attentat !* » et, comme cela a été dit précédemment, notre premier réflexe a été lié au « syndrome du 11 septembre », les attentats, New York, Washington... Nous avons évacué les locaux pour des raisons de sécurité et nous nous sommes tous précipités sur nos téléphones pour tenter de vérifier l'information : c'est impossible, tous les réseaux sont coupés et nous sommes totalement isolés. Il ne nous reste que nos yeux pour observer des choses : nous sommes en plein centre de Toulouse, la

circulation est arrêtée, les gens se bousculent, certains crient, disent que des bombes ont explosé un peu partout dans Toulouse, que des avions se sont écrasés... Rien de tout cela n'est vérifiable et, pour un journaliste, c'est un moment terrible parce qu'on se sent complètement incompetent. On essaie de regarder où se dirigent les secours parce qu'il y a une logique et que, normalement, ils vont tous dans la même direction d'une catastrophe, mais là il n'y a aucune règle et les camions de pompiers et de police qui passent boulevard Carnot, en plein centre de Toulouse vont tous dans des directions différentes, ce qui corrobore la rumeur qui court déjà : il y a eu plusieurs explosions à Toulouse !

Nous sommes une radio de service public, ce qui signifie qu'en cas de catastrophe, nous sommes réquisitionnés par l'État et, vingt minutes plus tard, nous avons reçu un appel téléphonique de la préfecture nous informant que l'explosion provenait d'AZF. Il se trouve que dans les dix minutes qui ont suivi l'explosion, sur le trottoir du boulevard Carnot, j'ai croisé quelqu'un que je connais qui avait eu la chance d'avoir une liaison téléphonique avec un membre de sa famille habitant en face d'AZF et qui m'a dit : « *Mon beau-frère a sa maison complètement détruite : c'est AZF qui a explosé !* » J'avais donc déjà une piste. À ce moment-là, deux reporters sont partis à moto dans la direction d'AZF : nous attendions qu'ils puissent nous appeler et la difficulté était évidemment amplifiée par l'impossibilité de communiquer. À 10 h 40, j'ai eu le préfet en ligne qui m'a demandé de relayer l'information d'une explosion de très grande ampleur sur le site d'AZF et de recommander à la population de se confiner, ne sachant pas quelle était la nature du nuage qui était alors au-dessus de Toulouse.

Nous avons donc été confrontés de plein fouet à la rumeur et à l'impossibilité de vérification. C'est aussi une grande leçon d'humilité car tous nos réseaux de vérification étaient totalement coupés. Ce qui a aussi alimenté la rumeur, c'est le sentiment qu'ont ressenti les Toulousains que l'explosion s'était produite à 100 mètres de chez eux. Tout le monde a eu cette sensation qui venait cautionner la rumeur selon laquelle il y aurait eu beaucoup d'explosions dans la ville. Les premières vérifications journalistiques possibles ont été celles des témoins que l'on a trouvé sur le terrain et, heureusement, en une demi-heure j'ai pu avoir les reporters qui ont confirmé les dires et faire des articles pour expliquer ce qu'ils voyaient et décrire cette situation absolument apocalyptique.

La radio est un média de rapidité et d'immédiateté : il a fallu aller très vite, nous avons tous fait des interventions dans lesquelles nous avons essayé d'être prudents et de ne pas aller au-delà de ce nous pouvions affirmer, mais dans une circonstance telle que celle-là, cela a été très compliqué.

Des témoins ont dit qu'ils avaient vu des éclairs, d'autres qu'ils avaient entendu deux explosions, d'autres qu'il y avait une mauvaise ambiance dans l'usine et que, la veille, des intérimaires s'étaient disputés avec des employés, etc. Cela a commencé à enfler et, de notre côté, nous nous sommes tournés dans les heures qui ont suivi vers les universitaires, les chimistes, pour connaître leur position et voir s'il était effectivement possible que ce hangar ait explosé de cette manière, sans qu'il y ait eu une intervention extérieure. C'était troublant parce que les chimistes nous ont dit qu'ils avaient beaucoup de mal à s'expliquer comment cette explosion a pu avoir lieu. Cela venait aussi alimenter la rumeur qui grondait.

Puis, le procureur de la République est arrivé avec cette déclaration qui restera dans la mémoire des Toulousains, ce « 99 % de certitude » que c'est un accident et donc ce « 1 % » qui va continuer à alimenter la rumeur. Cela a cristallisé les esprits et c'est devenu quelque chose qui, aujourd'hui encore, est difficile à gérer.

Il a fallu observer avec beaucoup d'attention ce qui pouvait se dire et se produire. Nous y avons été d'autant plus sensibles à Radio France que nous avons créé, dans les quinze jours qui ont suivi, une radio de proximité, M'Toulouse, destinée à venir en aide aux victimes et, aussi, à donner la parole à tous ceux qui avaient besoin et envie de s'exprimer. C'était un risque, un « robinet » à information ; nous émettions de 8 heures à 22 heures, avec des journalistes professionnels pour modérer les débats. En conférence de rédaction, nous nous sommes souvent dit qu'il ne fallait pas dire n'importe quoi, qu'il fallait être très vigilants. Il faut vérifier la rumeur, mais c'est notre ennemie et, dans ces circonstances, nous avons vraiment beaucoup de difficultés à vérifier toutes ces informations et je crois que, dans ces cas-là, il faut faire preuve de beaucoup de prudence.

## **Le souci d'être sur le terrain**

### **Gilles Souillès**

*Journaliste, La Dépêche du Midi*

Pour nous aussi, les choses ont commencé dans le chaos puisque, à *La Dépêche*, tout a explosé et, à la minute même, il fallait prendre des réflexes de journaliste, prendre sa voiture et aller sur le terrain pour essayer de savoir ce qui s'était réellement passé. Il régnait effectivement un désordre indescriptible, sans moyens de communication, et chacun essayait de faire du mieux qu'il pouvait. Pour notre part, nous avons

rapidement pris la décision de faire une édition spéciale qui dressait un état des lieux des blessés, des morts, des premiers dégâts, puisqu'on n'en était pas encore à la phase d'explication. Puis, il a fallu faire le journal du lendemain, avec beaucoup de témoignages. Nous avons l'avantage de connaître des gens qui travaillaient déjà sur le terrain, policiers ou experts, et j'ai pour ma part réussi à joindre personnellement, dans la journée, l'un des experts qui travaillaient sur le site, ce qui nous a permis d'éclairer un peu nos lecteurs, sans s'avancer sur une quelconque piste, mais en disant qu'une explosion accidentelle était possible.

Ensuite, nous avons beaucoup travaillé autour de l'enquête. Nous n'avons pas la même manière de travailler que la radio. En presse écrite, nous sommes très près des enquêteurs et, lorsqu'un événement comme celui-ci se produit, nous avons donc des interlocuteurs privilégiés. Nous avons eu rapidement un état de ce qui se passait sur le terrain, autour du cratère, par les enquêteurs eux-mêmes, et avec les questions qui se posaient à ce moment-là : attentat, accident, acte de malveillance. Nous avons décrit tout cela dès le lendemain dans nos éditions magazines du dimanche.

Le dimanche après-midi, j'ai passé moi-même un long moment sur le terrain et j'y ai rencontré des gens de divers horizons et, à partir de là, j'ai eu la conviction qu'entre ce que l'on me disait et ce qui se passait, avec, déjà, les rumeurs qui s'amplifiaient, que cela pouvait déraper. J'ai eu une longue discussion avec mon responsable d'édition à Toulouse et j'ai fait valoir qu'il fallait faire quelque chose d'assez fort. Aussi, dès le lundi, nous avons titré sur le scandale : nous avons bon nombre d'éléments qui nous permettaient de penser qu'il y avait un vrai scandale dans l'explosion de l'usine AZF, industriel, administratif, etc. Les responsabilités qui se posaient immédiatement après cette catastrophe étaient vraiment plurielles et c'est à cela que nous souhaitons nous attacher : aller au plus près de l'enquête pour savoir ce qui pouvait en résulter. Dès les premiers jours, nous avons évoqué toutes les pistes. Nous avons, effectivement, – et on nous l'a reproché –, beaucoup insisté sur l'aspect accidentel parce que c'est ce qui ressortait des investigations. Dès le départ, les enquêteurs ont indiqué qu'ils avaient quelques éléments de réflexion, mais que ce serait très long. D'où la surprise, lorsque la rumeur a été relancée, une quinzaine de jours après, par les médias eux-mêmes : au journal télévisé de 20 heures sur TF1, Patrick Poivre d'Arvor a reçu un journaliste de *Valeurs actuelles* qui, doctement, a expliqué que la piste de l'attentat était quand même pertinente et qui, dans son journal, décrivait presque Toulouse aux mains des Talibans ! Nous nous sommes aperçus ensuite que ce journaliste n'était même pas venu à Toulouse

pour écrire ses articles et que, en fait, il ressassait des choses qui avaient été dites et écrites, et qui étaient « purgées » des enquêtes judiciaires.

Cela pose la question de la manière dont la rumeur revient par les médias et aussi de la façon dont on donne plus de crédit à un journal national qu'à un journal régional. Je crois qu'il s'agit là de l'un des derniers jacobinismes de notre société médiatique.

## L'état schizophrène

### Michel Bréard

*Procureur de la République, Toulouse*

Dans cette affaire, des rumeurs préalables se sont développées, dans les deux premiers jours, sur le fait qu'un certain nombre de cadavres auraient été dissimulés, sur le fait qu'un missile aurait été tiré du Mirail... Cela s'est développé dans les journées du samedi et du dimanche. La rumeur sur les cadavres trouve son origine dans le fait que les pouvoirs publics et la municipalité avaient mis en place un certain nombre de chapelles ardentes : je me suis trouvé dans l'obligation de reprendre les corps et de faire faire au moins des levées de corps, d'en prendre les vêtements, parce que c'est sur ceux-ci que se fixent les produits, beaucoup plus facilement que sur d'autres endroits.

Un fait a également pesé lourd dans la décision que j'ai prise : le samedi soir, dans une discothèque, un Maghrébin a été égorgé ; on en a peu parlé, mais une ouverture pour homicide volontaire est actuellement en cours à l'instruction à Toulouse et on sentait que les cités commençaient à bouger.

Depuis le samedi midi, je n'étais pas à Toulouse. J'étais ailleurs, où je croyais devoir être pour procéder à un certain nombre de choses. Je suis revenu le lundi matin avec la certitude que nous étions face à un accident. Dire que c'est une vérité officielle est discutable. Il faut comprendre que, en réalité, cette affaire concerne l'État sous toutes ses apparences et où l'État va jouer contre l'État, arbitré par le pouvoir régalién de l'État. D'un côté, il y a l'État exécutif, avec les pouvoirs publics où l'on observe, d'ailleurs, une confusion entre les autorités de contrôle et les autorités qui mettent en œuvre un certain nombre de choses – il suffit de regarder les passages entre la DRIRE et l'INERIS qui sont, l'un l'organisme officiel de contrôle et l'autre qui est, en quelque sorte, le « bureau conseil » ou le passage de l'Inspection des Finances à la Direction des Assurances – et il ne faut pas oublier que l'État est très largement actionnaire majoritaire dans Total-Fina-Elf. À qui est-il le plus

facile de donner un certain nombre d'instructions : à un procureur de la République qui a un statut et qui peut se défendre ou à un dirigeant d'entreprise qui est révocable *ad nutum* ?

C'est une simple question que je pose. Pour ma part, je ne crie pas à la manipulation, je dis simplement que l'État est un grand schizophrène et que, sous une certaine apparence, cette affaire de Toulouse en est une véritable démonstration.

À partir de ce moment-là, il y a eu un véritable affrontement de stratégies. À partir du moment où j'avais la certitude que l'on se trouvait face à un accident, la réflexion était de savoir comment il se faisait que l'on estimait que ce pouvait être un attentat. Bien sûr, il y a tout ce qui a été dit sur les attentats du 11 septembre, tout ce qui a été dit sur les rumeurs et tout ce qui doit être dit sur les intérêts croisés des uns et des autres. D'ailleurs, si l'on reprend l'attitude de Total-Fina-Elf, jamais ses dirigeants ne parlent d'attentat, mais ils parlent simplement de malveillance, en essayant de nous enfermer dans une stratégie qui n'est explicable qu'au vu de la procédure pénale. Il faut savoir que l'enquête et les enquêteurs ont les pleins pouvoirs pendant une période de sept jours, puisque c'est la période normale de flagrant délit. Ensuite, on passe sous un régime complètement différent qui est celui de l'enquête préliminaire où les pouvoirs sont beaucoup plus restreints. D'où la nécessité de faire très rapidement un choix, en sachant que toute la stratégie des gens que nous avons en face était de nous enfermer dans un choix d'une qualification criminelle sur laquelle il serait très dur de revenir par la suite. D'autant que pour tous les motifs qui ont été expliqués par la suite, cette qualification criminelle plaisait à tout le monde puisque c'était « l'étranger » qui était en cause, puisque c'était l'indemnisation collective et que, finalement, tout le monde avait bonne conscience parce que c'est beaucoup plus simple de dire que « c'est l'autre » plutôt que d'admettre sa propre responsabilité.

Ceci, bien que toutes les enquêtes convergent sur la thèse de l'accident, sauf l'enquête interne de TFE.

## Un scénario déjà écrit

**Jacques Mignard**

*Délégué CGT des salariés d'AZF*

Le trouble qui est dans les esprits des salariés d'AZF serait singulièrement accru s'ils participaient à ce débat et s'ils entendaient certaines choses qui y sont dites. Ils en seront informés.

Concernant la rumeur, on ne sait pas très bien de quelle rumeur on parle. Pour certains, la rumeur, c'est celle qui a émergé dans les minutes qui ont suivi l'explosion du 21 septembre ; pour d'autres, ce sont les déclarations qui ont été faites ou écrites dans certains journaux ; pour d'autres, enfin, c'est ce que nous appelons dans l'usine la « thèse officielle », c'est-à-dire une enquête qui n'en finit pas de piétiner et qui, un an après l'explosion, est dans l'incapacité de nous donner un scénario crédible pour expliquer ce qui s'est passé le 21 septembre. C'est là, en fait, que réside aujourd'hui tout le désarroi des salariés d'AZF. Il aurait suffi qu'on leur donne un scénario crédible, quelles que soient les responsabilités qui en découlent, pour qu'ils le reconnaissent. Le problème est qu'aujourd'hui, on leur donne en pâture un scénario auquel ils ne peuvent pas croire.

Depuis le 21 septembre, et déjà dans les heures qui ont suivi, tous les spécialistes d'ammonitrates qui se sont succédés sur le site, qu'ils soient salariés ou qu'ils ne le soient plus, n'arrivent pas à expliquer ce qui s'est passé dans le bâtiment 221. C'est une très grande incertitude et c'est celle qui nourrit tout ce mal-être que vivent aujourd'hui les salariés de Toulouse. J'ai entendu ici des insinuations assez bizarres sur le rôle de Total et de l'État, sur le caractère majoritaire de l'État dans Total... Tout cela est de nature à me surprendre.

Donc, nous avons très nettement l'impression, dans l'usine, que nous sommes devant un scénario qui a été écrit. Je n'ai, pour ma part, pas attendu Monsieur Bréard, pour savoir à quelle sauce nous allions être mangés puisque, quelques heures après, le Président de la République est venu à l'usine et il a parlé, quelques heures seulement après l'explosion, d'« erreur de manipulation ». Les corps de nos camarades n'étaient pas encore froids que, déjà, on les accablait : ils étaient responsables d'une erreur de manipulation. 72 heures après, Monsieur Bréard a déclaré qu'il rejetait la responsabilité sur la société. Il ne m'appartient pas, en tant que salarié et responsable CGT de l'usine, de défendre mon patron. Je suis de ceux qui, pendant des années, ont fait valoir des revendications. Nous avons été particulièrement vigilants sur toutes les questions de sécurité. Henri Amar a relevé que, pour beaucoup de Toulousains, l'accident ne pouvait pas se produire et c'est vrai. Il n'empêche que, dans l'usine, nous avons de manière permanente et avec beaucoup de pugnacité, essayé de maintenir un degré de sécurité acceptable. Nous avons d'ailleurs fait un état des lieux en matière de sécurité dans le cadre de l'enquête parlementaire ; j'ai été interrogé et j'ai dit qu'il y avait des recours abusifs à la sous-traitance, mais aucun texte législatif ne permet effectivement d'entraver ce genre de recours ;



il y avait également des pratiques visant à réduire au minimum les effectifs et des manques évidents qui ont fait que nous sommes assez loin de ce qu'il aurait fallu en matière de sécurité.

Je dois dire que, aujourd'hui, un an après l'explosion de notre usine, alors qu'un tiers des effectifs a déjà perdu son travail, que d'autres sont appelés à être mutés dans des régions plus lointaines, nous vivons extrêmement mal la manière dont nous avons été traités ainsi que l'inconnu devant lequel nous nous trouvons et nous attendons avec beaucoup d'impatience que ceux qui ont la responsabilité d'éclairer notre lanterne le fassent très rapidement car il y a véritablement urgence.

Nous avons eu des relations différentes selon le type de médias. *La Dépêche* a épousé une thèse. Gilles Soulliès a parlé du « scandale », mais cela ne s'est pas limité à cela : nous étions une « poubelle chimique », nous stockions les amonitrates comme on stockerait « des patates », voilà les titres de certains numéros de *La Dépêche*. Il y avait quand même, sur ce terrain-là, sujet à s'émouvoir devant la manière dont on nous traitait en tant que salariés. Avec d'autres médias, nous avons eu des relations beaucoup plus courtoises. Avec Aime Toulouse, nous n'avons pas eu de problèmes, nous avons été invités – tout comme nous avons aussi été invités par *La Dépêche du Midi* – et je pense même que nous avons été considérés comme étant, nous aussi, des sinistrés. Chaque fois que nous avons pu, nous avons essayé de donner notre position. La seule inégalité de traitement que l'on peut relever concerne le mouvement qui s'est créé concernant la fermeture des pôles chimiques : à la suite de l'explosion, l'association « *Plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs* » s'est constituée, qui demande le démantèlement du pôle chimique et il est vrai que là, nous avons eu, avec nos camarades des intersyndicales de la SNPE et du reste du pôle chimique, des points de friction. Sur ce terrain-là, je pense que leur traitement a été meilleur que le nôtre : l'idée d'éloigner les industries des villes est certainement plus porteuse, paraît moins ringarde. On nous a mis aux gens de la CGT une étiquette de productiviste et des gens s'imaginent que l'on peut créer des biens de consommation en fabriquant à Taiwan ou en Hongrie, par conséquent, nous nous sommes battus pour le maintien d'une activité chimique sécurisée. Certaines associations l'ont entendu, d'autres n'ont pas voulu l'entendre et se sont acharnées à vouloir faire fermer l'usine et y ont partiellement réussi, avec l'aide d'une certaine presse.

## L'apprentissage des médias

### Frédéric Arrou

*Responsable de l'association des riverains*

J'ai eu la première information trente secondes après l'explosion et on l'a localisée en deux endroits distincts de la ville : la mairie, centre politique, et le Centre Saint-Georges, centre économique et commercial : la rumeur a été la première source d'information, immédiate.

Ensuite, très rapidement, dans l'action dans laquelle je me suis engagé, j'ai été confronté aux médias et j'ai dû faire mon apprentissage, avec le souci de ne pas parler à tort et à travers et d'essayer de tordre le cou à la rumeur avant même qu'elle n'advienne. Cela n'est pas facile parce qu'on est souvent exalté par les circonstances et que l'on est extrêmement sollicité.

J'ai le souvenir du jour récent où nous avons eu la première communication du rapport d'enquête au tribunal de Toulouse. Les juges d'instruction nous ont reçus pendant deux heures et demie pour nous faire part du dossier. En sortant de la salle, je me suis retrouvé face à cinq ou six caméras, dix ou douze micros, des journalistes avec leurs blocs-notes et leurs stylos, et il fallait répondre. On a parfois le sentiment qu'il faut répondre ce que la personne a envie d'entendre. Quelquefois, on m'a suggéré des réponses. Je suis un béotien, je n'ai pas la maîtrise nécessaire, et il faut apprendre aussi cela. Je n'ai pas mesuré que, médiatiquement, j'étais exposé, voire surexposé.

Contrairement à Jacques Mignard qui disait n'avoir pas eu le sentiment d'un traitement juste, j'ai eu le sentiment d'avoir été bien traité. Pour ma part, je n'ai jamais traité les journalistes de « journaloux », ni jeté l'opprobre sur qui que ce soit et il y a peut-être là une réciprocité à laquelle il faut penser.

Cette situation nous amène à peser toutes nos paroles. Je suis allé au procès des deux journalistes incriminés et j'ai été absolument époustoufflé par leurs propos, leur défense et, au bout du compte, leurs aveux, puisque l'un d'eux a fini par dire que, ce délit, il n'était pas le seul à l'avoir commis. Cela en disait long. Les journaux en question n'étaient pas « innocents » puisqu'ils appartenaient à une certaine obédience. Donc, on apprend aussi à parler en fonction de ceux que l'on a en face de soi : lorsqu'un journaliste du Figaro me dit que c'est Philippe Douste-Blazy qui a mis à sa disposition une voiture avec chauffeur, je suis étonné et je fais donc passer l'information au *Satyricon*, feuille satirique ô combien précieuse que nous avons à Toulouse, etc. On apprend donc à découvrir.

Mais, d'une façon générale, la sollicitation par la presse m'a appris à réfléchir et à me rendre compte que ce que je disais avait un poids, que je suis le président d'une association qui regroupe 1 100 personnes sinistrées et que je n'avais pas le droit de dire n'importe quoi en fonction de mes humeurs et que, parfois, il fallait être extrêmement précautionneux.

Il y a eu beaucoup de rumeurs. Tout d'abord, il y a eu celle de l'attentat qui a été particulièrement nauséabonde et nous avons fait paraître un communiqué de presse pour la dénoncer. Henri Leclerc disait précédemment que les origines des rumeurs n'étaient pas forcément décelables. Pour m'a part, j'en ai décelé plusieurs : par exemple, je suis parti me reposer une semaine au moment des vacances de Toussaint et, en revenant, on m'a appris que je me présentais aux élections ! J'ai pu remonter aux sources de « l'information » et savoir d'où venait cette rumeur. Des tracts ont été rédigés par les salariés d'AZF disant que certains leaders du collectif « Plus jamais ça » et de l'association étaient des alliés objectifs du patronat parce qu'ils allaient favoriser l'opacité dans l'enquête et qu'il n'y aurait pas de contrôle réel. Il y a eu un coup de fil anonyme d'un salarié d'AZF me disant : « *Bravo Monsieur Arrou, vous avez fait fermer AZF ! On sait que vous êtes propriétaire de dix maisons, dont une à Albi.* » Les choses se développent ainsi très facilement. J'en ai pris mon parti.

J'ai observé deux niveaux de rumeurs : la rumeur par ignorance et la rumeur par nuisance. La rumeur par ignorance se répand parce que, à la base, quelqu'un ne sait pas, mais veut être important et donne une explication, le plus souvent péremptoire. La rumeur par nuisance est véhiculée parce qu'on veut nuire à quelqu'un et que l'on fait circuler une fausse information sur une communauté – Monsieur Jandoubi – ou sur une personne – Jean-Pierre Bataille du collectif « Plus jamais ça », moi-même ou d'autres qui ont été pris dans ce même maelström de rumeurs.

### **Jean-Marie Charon**

Vous avez dit que, confronté à certains médias de manière un peu soudaine, vous aviez le sentiment que l'on attendait certaines réponses de votre part ou que l'on vous en suggérait d'autres. Cela veut-il dire qu'il y a un appel à la surenchère ?

### **Frédéric Arrou**

Je me souviens qu'avant d'entrer à la Préfecture pour une réunion, un journaliste m'a dit : « *Il y a eu telle et telle chose, il faut penser à en parler !* ».

J'ai ressenti cela comme une pression et je n'en ai pas parlé. En sortant, j'ai esquivé en disant que nous n'avions pas eu le temps d'en parler

À un moment ou à un autre, on est fragile parce qu'on ne peut pas être cohérent tout le temps et que l'on a peur de perdre le fil de ce que l'on dit. Parce qu'on est devenu médiatique, on représente une sorte de proie entre les mains des journalistes. C'est tout à fait fascinant, on est pris dans une relation très étroite avec la caméra, le micro, le journaliste, et il faut arriver à être raisonnable et à ne pas se laisser entraîner à dire n'importe quoi.

### Jacques Mignard

Je n'ai pas épargné non plus par ce type-là de rumeurs, assez classiques dans la mesure où on prend des responsabilités publiques. J'ai eu aussi des coups de téléphone anonymes, j'ai reçu des lettres absolument délirantes. En ce qui me concerne, il ne faut pas se méprendre : je ne suis pas de ceux qui croient à la rumeur colportée par *le Figaro* ou je ne sais qui d'autre. Comme tous les salariés d'AZF, je suis dans l'attente d'une explication sur ce qui s'est passé, indépendamment de notre appartenance au Groupe Total, indépendamment des enjeux qui existent. Je veux savoir exactement ce qui s'est passé. Je n'aurais jamais imaginé, il y a seulement quelques mois, qu'il allait être aussi difficile d'obtenir des éclaircissements sur cette explosion du bâtiment 221 qui contenait 300 tonnes d'amonitrates. Je m'aperçois que certains enjeux font que la vérité est difficile à dire.

J'ai reçu récemment un appel téléphonique d'un journaliste me demandant d'aller vérifier à l'usine que, sur le monument aux morts érigé à la mémoire des victimes, le nom de Jandoubi n'avait pas été effacé : cette rumeur courrait dans les salles de rédaction parisiennes. Je n'osais imaginer ce qui avait pu passer dans la tête de celui qui a imaginé cette rumeur : que les salariés d'AZF avaient pu commettre cet acte, cédant à la rumeur qui venait d'ailleurs. Cela prouve que certaines personnes ont quand même l'esprit passablement dérangé.

### Jean-Marie Charon

Michel Bréard a évoqué la question de la nature de l'entreprise qui est à la tête d'AZF, mais, en même temps, on a peu parlé de son mode d'expression et de son mode de gestion par rapport à cette crise. Michel Barre a travaillé sur cet aspect des choses.

## La formation aux risques

**Michel Barre**

*Journaliste, France 3*

Les grosses sociétés et, en particulier, celles qui gèrent des activités classées Seveso, ont l'obligation, depuis la directive de 1981, de faire une information du public. Il est bien évident que toutes ces entreprises sont allées largement au-delà de ce qui leur était demandé en se servant de l'obligation de communiquer qui leur était faite comme d'une mise en valeur de leur image. Cela a des conséquences que, à France 3, nous avons essayé de connaître, de maîtriser et d'utiliser pour renforcer la crédibilité du journaliste.

Tout au long de nos débats d'aujourd'hui, j'ai eu l'impression qu'il y avait, d'un côté, cette rumeur insaisissable qui peut venir de toutes parts, y compris dans son dos, et, de l'autre, le journaliste qui avait en permanence à faire la part de ce qui était rumeur et de ce qui était information, et tout ce qui a été dit montre qu'il est extrêmement compliqué, à certains moments, de faire cette part.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes contentés d'essayer de trouver des armes que nous pourrions remettre à nos confrères pour assurer une certaine crédibilité de l'information. Je suis parti de l'idée qu'il y avait un problème de sécurité envers les journalistes et j'en ai eu confirmation à plusieurs reprises. J'ai été Secrétaire d'un Comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail et, tout en menant cette réflexion, je me suis aperçu qu'une équipe qui devenait vulnérable sur un événement ne portait plus du tout la même vision sur celui-ci. Par exemple, une équipe est envoyée en Belgique sur l'incendie du dépôt d'une usine de conditionnement et, à peine arrivée, les pompiers leur ont mis sur le visage un masque comme celui que l'on met chez soi pour faire la poussière : ces deux confrères sont revenus en me disant que c'était catastrophique, que le lycée et la maison de retraite voisins avaient été évacués, que cela avait duré longtemps. Mais, lorsque je leur ai demandé quel était le produit en cause, ils n'avaient pas posé la question : c'était assurément grave parce qu'ils avaient dû garder le masque sur le visage pendant toute la durée du reportage ! Il faut toujours essayer de faire la part des choses.

Avec France 3 Formation et un certain nombre d'aides, dans les administrations comme le ministère de l'Environnement, et dans les entreprises, puisqu'il y a, parmi ceux qui nous accueillent, la Raffinerie des Flandres à Mardyck et Eurotunnel à Sangatte, nous avons élaboré une formation absolument opérationnelle. Nous avons voulu évacuer

tous les aspects polémiques portés éventuellement par des victimes, des syndicats ou des associations de défense de l'environnement : c'est uniquement un séminaire qui permet aux confrères d'utiliser ce qu'on leur met entre les mains le plus rapidement possible. Il s'agit soit d'exposés entrecoupés de visites, soit de visites entrecoupées d'exposés, sur les différents thèmes évoqués ici : la législation Seveso, l'organisation des secours et la manière dont cela se passe concrètement dans certaines entreprises. À la Raffinerie des Flandres, le programme du séminaire prévoit l'observation d'un exercice, ce qui permet par la suite, au cours du débriefing, d'introduire la notion de retour d'expérience qui est assez mal pratiquée, à France 3 comme dans l'ensemble de la presse. Lors de l'avant-dernier séminaire qui a eu lieu, alors que nous finissions d'observer cet exercice, dans un grand déploiement de mousse et de camions citernes, en rallumant les autos-radios, il était 15 heures 15, le 11 septembre... cela nous a laissé un drôle de goût.

De la même manière, après l'explosion de Toulouse, nous avons cherché à prendre d'abord des nouvelles de nos confrères, puis nous avons essayé de trouver des pistes pour apporter des informations. Avec du recul et en étant loin, c'était plus facile. Nous avons trouvé quelques experts qui nous ont cité les accidents qui s'étaient déjà produits. Nous avons mis ces informations à la disposition de nos confrères de Toulouse, mais j'ai un petit regret : au mois de juin, nous avons fêté le centième stagiaire parmi ceux qui se sont déjà répartis sur les quinze formations et, parmi ces cent stagiaires, il n'y avait pas de Toulousains.

### Gilles Soulliès

Concernant la communication de Total-Elf-Fina, il faut savoir que, dès le départ, la société a fait de la communication puisque Monsieur Desmarets est arrivé avec une équipe d'Antenne 2, qu'on lui a mis des ouvriers « bien peignés » entre les mains. À partir de là, tout a commencé et on a envoyé des cadres qui ont considérablement gêné le travail des enquêteurs et, de conférence de presse en conférence de presse, on a fait en sorte de donner du temps au temps. La communication de Total est donc très présente, participant même à la rumeur, puisque Total-Elf-Fina a bien pris garde de ne pas démentir la thèse de l'attentat. À Toulouse, nous sommes dans une autre rumeur puisqu'il y a eu aussi la thèse de la double explosion. Aux confins de toutes ces rumeurs, il y a aussi les discours qui s'agglomèrent avec, notamment, ceux des scientifiques, qui ne sont pas d'accord entre eux, celui de la Justice, qui n'a pas l'habitude de communiquer et qui est dans un cadre réglementaire, etc. En fait, on n'arrive pas à tuer la rumeur, malgré des éléments d'information fiables.

## Échanges...

*Jean-Marie Charon*

À partir du moment où la situation sur le terrain est difficile à interpréter ou prend des dimensions multiples, quels sont les moyens supplémentaires qui ont été attribués aux médias ? À Radio France, par exemple, la « maison mère » vous a-t-elle fourni des moyens supplémentaires comme, par exemple, des ressources intellectuelles, des spécialistes des différents domaines concernés, etc. ? D'une manière plus générale, puisque ce n'est pas la première catastrophe de ce type que l'on connaît, cela fait-il partie aujourd'hui des domaines de préparation des journalistes dans des rédactions telles que les vôtres ?

*Isabelle Delaude*

En ce qui concerne Radio France, nous n'avons pas eu besoin de moyens supplémentaires puisque France Info s'est décentralisée dans les 24 heures et c'est plutôt nous qui les avons aidés à organiser des plateaux, à faire venir des gens compétents dans diverses matières. Les « faits diversiers » de Paris, qui ont l'habitude d'avoir des relations avec la police ou la justice, à un niveau très élevé, ont de leur côté tenté de vérifier des choses, c'est-à-dire qu'ils nous ont, quelque part, aidé. Néanmoins, je pense que rien ne remplace le journaliste de terrain, qui est sur place, qui a ses repères et ses interlocuteurs et, de ce côté, nous n'avons pas eu besoin de moyens supplémentaires. Là où le service public s'est réellement mobilisé, c'est sur la création d'*Aime Toulouse*, qui est une radio qui est née en quatre jours et qui a permis à tous ceux qui ont vécu cette catastrophe, à tous les niveaux – les salariés d'AZF, les victimes de l'explosion, la justice, les assureurs, les experts... – de s'exprimer.

En termes d'expérience, nous en parlons souvent entre journalistes et nous nous disons qu'il ne faudrait certainement pas refaire certaines choses si cela se reproduisait. Nous en avons tous tiré des leçons et, en particulier, la rumeur qui nous a entouré dès la première seconde est une leçon dont nous tirons des conclusions et, aussi, beaucoup d'humilité car nous nous sommes aperçus que nous pouvions parfois avoir tendance à affirmer des choses qui n'étaient pas vraies et pas assez vérifiées.

*Gilles Soulliès*

À *La Dépêche du Midi*, nous avons pu mobiliser toute la rédaction, comme nous savons le faire en général. Des gens sont venus des autres départements pour aider la rédaction locale à couvrir la catastrophe dans tous ses aspects. Ces moyens tiennent essentiellement à l'énergie des

journalistes dans ces moments-là car je pense qu'alors, le métier reprend son sens : on se sent très proche des gens, et utiles.

On a pris exemple sur les plans de secours pour essayer de mettre sur pied un plan prévisionnel de couverture. Dans des petites unités comme les nôtres, on souffre souvent d'un manque de continuité : il y a des départs, des remplacements, et il s'agit de conserver la mémoire de la Rédaction en mémorisant les contacts qu'elle a pu prendre en passant d'un journaliste à un autre, en gardant les informations qu'elle a pu collecter sur les entreprises classées et en les mettant à la disposition de tout le monde car ce n'est évidemment pas celui qui a été formé et qui a fait le stage qui va se retrouver à partir à 22 heures, juste au moment où il sort du stade de football : c'est le footballeur qui va partir donc il faut envoyer tout de suite derrière celui-ci quelqu'un qui va lui apporter des informations et lui éviter de se tromper dans la première demi-heure, par exemple faire qu'il ne parle pas de chlore s'il s'agit d'ammoniaque et inversement.

*Isabelle Delaude*

Rien de ce qui était prévu dans les plans de prévention ne s'est passé : les sirènes n'ont pas fonctionné, donc les pompiers n'ont pas su d'où venait l'explosion, etc. C'est vrai que c'est bien de se préparer en amont et d'avoir une certaine formation, mais malheureusement, dans des cas aussi extrêmes et violents, on fait face à des situations totalement inédites.

*Participant,  
journaliste à La Vie*

Je souhaiterais revenir sur l'opposition que l'on fait entre, d'une part, la rumeur et, d'autre part, l'investigation journalistique, et, en deuxième lieu, sur la frontière qui peut exister entre rumeur et hypothèse d'enquête.

La rumeur est l'ennemie des journalistes, mais, cependant, nous nous en nourrissons constamment. Aller sur le terrain n'est pas un antidote contre la rumeur et nous en avons un cas d'école très connu qui est celui des charniers de Timisoara. Il est vrai que, dans le cas d'AZF, il n'y avait pas, d'un côté, l'investigation journalistique et, de l'autre côté, la rumeur : on a vu un certain nombre de journaux, dont *Le Monde*, prendre l'attentat comme hypothèse d'enquête. Le fait que *La Dépêche* ait publié assez vite qu'il s'agissait un accident tendait à faire penser qu'ils avaient des éléments allant dans ce sens car le tropisme naturel aurait été qu'elle titre sur l'attentat. Je suis journaliste à *La Vie* et cela m'a permis de reprendre cette nouvelle.



Néanmoins, la frontière entre une rumeur colportée et une hypothèse d'enquête étant parfois un peu ténue, un journaliste doit-il s'interdire de lancer des hypothèses sous prétexte que cela peut relancer ou nourrir une rumeur ?

*Gilles Soulliès*

Il faut cultiver le doute car il fait partie de la culture journalistique, mais il faut savoir, dans l'affaire d'AZF, sur la manière dont la rumeur est revenue par *Le Figaro* et par *Valeurs Actuelles*, c'est que le rapport des Renseignements généraux sur lequel ils se sont cru obligés de « déblatérer », pour notre part, nous l'avions à *La Dépêche du Midi* ! C'est un simple rajout à partir d'éléments qui avaient été collectés dans les mois précédents dans les cités. Nous avons très mal vécu l'opposition entre la presse nationale et la presse locale car nous avons vraiment l'impression de lutter contre des moulins à vent.

*Isabelle Delaude*

Sur l'hypothèse d'enquête, je crois que l'on se doit de dire où on en est et où en sont les enquêteurs. Nous n'avons pas très lourdement insisté, mais nous n'avons rien caché à nos auditeurs en leur décrivant quelle était la réalité. Ensuite, c'est vrai que l'on fait des choix en fonction d'éléments qui nous parviennent et qui ne sont peut-être pas les mêmes pour la presse écrite régionale qui, elle, a un lecteur quotidien, des débats et des enquêtes, qui est peut-être plus proche, et pour une presse nationale, en particulier, radiophonique qui n'a pas les mêmes manières de procéder. On ne cache pas des choses qui font partie de l'enquête, mais peut-être n'a-t-on pas donné autant de place à ces choses-là qu'aux choses qui nous paraissaient plus sérieuses.

*Gilles Soulliès*

Il y a aussi un certain panurgisme dans ces situations-là : en l'occurrence, les journalistes étaient devant l'usine AZF, de temps en temps il y avait des « points presse », le plus souvent faits par les chargés de communication de Total-Elf-Fina, mais ensuite, personne ne parle. Donc, si on ne connaît pas les gens qui savent, on se retrouve dans une situation où la presse nationale est là, elle doit faire des « 13 heures », des « 20 heures », des décrochages toutes les heures et nous, nous moulignons. Et lorsque nous avons sorti le scandale, peu de gens pouvaient le reprendre car cela brûlait tellement les doigts qu'il fallait au moins le vérifier et cette thèse-là a moins été défendue que la rumeur ensuite.

*Henri Amar*

Aujourd'hui, alors qu'il y a l'information et une multitude de rumeurs qui l'accompagnent et la contredisent, que doit faire l'organe d'information ? Au prétexte qu'il subodore ce qui lui semble être la vérité, en fonction de ses propres éléments d'enquête, doit-il pour autant taire les autres éléments ? Je crois que non, mais il faut les présenter et c'est ce que fait un journal digne de ce nom, en les présentant avec un argumentaire. J'ai participé, en tant que médiateur, à un débat sur le point de savoir si nous étions déjà dans la thèse de l'accident : nous avons suscité un sondage dans lequel nous savions qu'à peu près 41 % des Toulousains prétendraient à l'instant t que c'était un acte de malveillance ou un attentat. Nous avons débattu, même si cela allait à l'encontre de tout ce que nous savions et nous avons présenté, sur une page et cinq colonnes que 41 % pensaient cela. Cela fait partie de l'information et cela va, de plus en plus, être un problème majeur de la presse : il n'y a plus une information unique, mais nous sommes en présence d'une information plurielle où la rumeur va de plus en plus se conjuguer avec la vraie information et où la vraie information va être de plus en plus difficile. Par conséquent, le rôle d'une entreprise de presse va être précisément de présenter la grande partie des thèses en présence, mais en l'accompagnant des éléments qui vont permettre au lecteur de se faire un jugement. On n'est plus dans la manifestation de l'information péremptoire.

*Participant*

Qu'a fait *La Dépêche du midi* en amont, avant l'explosion d'AZF, en termes d'enquêtes sur le risque industriel ? Je me souviens que peu de temps après l'explosion, votre rédacteur en chef, M. Giesbert, s'était targué au cours de plusieurs émissions de radios, d'avoir tiré la sonnette d'alarme sur le risque de Toulouse, mais qu'avez-vous fait avant ?

D'autre part, plus en aval, je suis scandalisé par *Valeurs Actuelles*, et pas dans un seul article car ils ont « multi-récidivé ». En février dernier, ils étaient fiers d'annoncer en première page une enquête disant que c'était la faute à la SNPE ; j'ai lu cette enquête qui était vraiment très mal faite et je m'étonne que la profession n'en parle pas.

*Henri Amar*

Le journal s'est mobilisé avec ferveur et enthousiasme sur cet événement, mais un journal, qu'on le veuille ou non, est un organe d'instant et la mobilisation de celui-ci est émotionnelle. Ce devrait être un organe d'anticipation mais nous sommes tributaires de l'événement

au départ. La presse vit, d'une certaine façon, de l'exploitation de ce qui arrive à l'instant, il y a des priorités. Il est vrai que c'est notre limite, mais c'est aussi notre vertu, notre valeur, que de tenter, dans un temps très rapide, d'apporter à l'événement tous le bagage que l'on a pu accumuler auparavant lors d'enquêtes préalables et d'anticipation.

*Frédéric Arrou*

Je voudrais donner mon regard sur *La Dépêche du Midi*. Je lui trouve maintenant un ton beaucoup plus incisif qu'avant. Peut-être est-ce ma manière de la regarder qui a changé, mais je crois quand même qu'elle a découvert un journalisme d'investigation qui ne s'en laissait pas conter. Ce journal a une histoire importante et je crois qu'il y a là un passage vers autre chose. À Toulouse, comme dans tout le Sud-Ouest, nous n'avons que *La Dépêche du Midi* et je pense qu'il y a un enrichissement au cours de cette période. Auparavant, je n'étais qu'un lecteur de *La Dépêche*, maintenant, je suis un acheteur de *La Dépêche*.

*Jacques Mignard*

À l'inverse, les salariés d'AZF se font un devoir de ne plus lire *La Dépêche*, dans la mesure où il y a eu un énorme déséquilibre de l'information venant de *La Dépêche du Midi*. Dans ces conditions-là, nous déplorons encore plus que les autres l'absence d'un autre journal d'information ■

*Postface, janvier 2003*

### **Les journalistes locaux en position d'arbitres**

Un des questionnements traversant les interventions et débats concerne la façon dont les médias ont traité l'hypothèse de l'attentat terroriste suite à l'explosion survenue dans l'usine AZF. Pourquoi, notamment, une partie des journalistes locaux n'ont-ils pas repris cette hypothèse, malgré son évident intérêt sur le plan médiatique ? On se trouve en effet en présence d'un cas assez différent de ceux analysés par divers spécialistes des médias et qui, dans des perspectives différentes, insistent plutôt sur la tyrannie du scoop ou sur les dynamiques internes propres au monde médiatique.

En reliant diverses analyses sur les origines et raisons de la rumeur, en intégrant diverses remarques sur le positionnement des journalistes locaux, on peut se risquer à proposer une explication globale relativement cohérente.

#### *L'hypothèse de l'attentat*

L'émergence de l'hypothèse de l'attentat, habituellement qualifiée de « rumeur », a donné lieu à diverses analyses se situant sur différents plans.

Il a tout d'abord été fortement insisté sur le besoin d'extériorité. De fait, l'attentat crée ipso facto une extériorité en donnant une figure à un ennemi qui devient la cause de toute chose. La ligne de partage qui se trace ainsi entre le dedans et le dehors, entre une communauté soudainement reconstituée et ce qui la menace, répond effectivement à cette nécessité de donner rapidement sens à une situation, tout en évacuant de possibles causes internes, inévitables sources de tensions. Comme cela a été souligné par divers spécialistes des situations catastrophiques, le mouvement dominant dans ces circonstances est avant tout un désir de communauté, de rejet à l'extérieur de ce qui peut provoquer des dissensions. Un tel mouvement est d'ailleurs facilité par les approches habituelles des risques, fortement marquées par le discours de la guerre, et qui tendent à privilégier les aléas, les accidents – spontanément considérés comme « extérieurs » – au détriment des vulnérabilités, perçues comme « intérieures ». Bref, l'attentat, qui répond à des besoins d'explication immédiats, qui fait exister une communauté, ne fait qu'accentuer une extériorité déjà préétablie par les approches courantes des risques.

Il a également été souligné combien l'hypothèse d'un acte terroriste devait au contexte créé par l'attentat du 11 septembre à New-York. Le rapprochement qui s'est effectué se comprend bien sûr par la proximité des dates, la crainte de nouveaux attentats dont de multiples scénarios avaient rapidement été envisagés (attaques de centrales nucléaires, notamment). Mais, au-delà d'une conjoncture particulièrement propice à un tel rapprochement, il est habituel de constater que tout événement catastrophique nouveau tend à être lu en fonction des événements passés et récents. Dans de telles circonstances, l'important est en effet de pouvoir nommer les événements en les inscrivant dans la répétition, en les « habillant » de vêtements déjà existants, même s'ils sont trop larges, trop grands, voire complètement inappropriés, avec toutes les conséquences que cela peut avoir dans l'approche des événements survenant. On sous-estime souvent le besoin qu'éprouvent les acteurs soumis à un stress, notamment quand menaces et incertitudes se conjuguent, de définir au plus vite des situations afin d'éviter que l'effondrement des représentations n'aggrave le sentiment de catastrophe. Dans le cas de Toulouse, un tel besoin de définition de la situation n'a cessé d'être réactivé par les problèmes rencontrés par les experts dans l'analyse de l'explosion.

Enfin, divers intervenants ont souligné les usages possibles de l'hypothèse de l'attentat compte tenu des acteurs en présence, de leurs logiques et intérêts. Ainsi, l'extériorisation du problème via l'attentat pouvait permettre de préserver certains acteurs (les industriels, les salariés d'AZF, voire les pouvoirs publics). Les positionnements de ces acteurs, leurs ambiguïtés montrent effectivement l'intérêt qu'il pouvait y avoir à épouser ou à ne pas écarter l'hypothèse de l'attentat. En sens inverse, et cela a été peu souligné, l'hypothèse de l'accident, pointant la responsabilité des industriels, pouvait permettre à des acteurs locaux d'envisager d'autres modes de valorisation des terrains occupés. Quoi qu'il en soit, la définition du problème est apparu comme un enjeu important compte tenu des différents intérêts en présence. Un enjeu d'ordre stratégique, puisqu'il était clair que l'explication privilégiée à propos l'explosion allait inévitablement peser dans les choix à venir tant sur le plan économique qu'urbanistique. Un enjeu d'ordre tactique aussi, puisque la simple évocation de l'hypothèse de l'attentat modifiait l'approche de la situation en donnant momentanément et même assez durablement, des marges de manœuvre à certains acteurs. Il a ainsi pu être avancé, à propos de l'accident d'un avion de la TWA près de New York en 1996, que l'hypothèse de lancement d'un missile avait permis à Boeing de disposer du temps et des conditions nécessaires pour effectuer des vérifications sur l'ensemble des appareils concernés.

L'hypothèse de l'attentat suite à l'explosion dans l'usine d'AZF semblait donc pouvoir remplir simultanément diverses fonctions : fonder une communauté par rapport à un ennemi, donner brutalement sens à un événement, servir des intérêts, etc.

### *Le traitement médiatique*

Une large partie des médias locaux ont résisté à la « tentation » de privilégier l'hypothèse de l'attentat. Il ne suffit probablement pas, pour le comprendre, de mettre en avant le professionnalisme des journalistes.

Comme d'autres acteurs, les médias pouvaient être enclins à participer à un travail de refondation de la « Cité » toulousaine en désignant dans l'urgence une altérité terroriste menaçante. Les témoignages montrent que, notamment dans les premiers temps, les journalistes ont été plongés dans la même incertitude que les autres habitants de Toulouse quant à la nature de l'événement, son origine et ses effets. La recherche rapide des informations, le recoupement des faits, etc. ont certes concouru à ne pas retenir comme explication première l'hypothèse de l'attentat. Mais il semble également que les journalistes concernés ont rapidement tenu compte de la situation locale, des fortes tensions que pouvait entraîner la mise en avant d'une telle hypothèse. En ce sens, ils ont effectivement réagi de la même façon que le procureur, qui n'a pas caché que ce type de préoccupation avait pesé dans sa décision de privilégier l'hypothèse de l'accident et, surtout, de l'afficher publiquement. Des considérations relatives à l'ordre public ont donc été assez déterminantes au moment des premiers choix aussi bien pour la justice que pour les journalistes. Faut-il s'en étonner ? En fait, il n'est pas rare que dans de telles circonstances, les journalistes locaux fonctionnent apparemment à « contre-emploi » et cherchent plus à calmer les jeux, éviter les surenchères qu'à attiser les conflits, inévitablement nombreux et variés qui surgissent dans de telles situations. Nombre d'entre eux jouent plutôt une carte « service public », en contenant tant les dérives voire les excès des acteurs locaux soumis au stress que celle des journalistes nationaux qui affluent alors. Bref, il est assez habituel que les journalistes locaux deviennent un pôle relativement stable et s'attachent avant tout à ne pas amplifier les discordances. Dans le cas de Toulouse, le maintien d'une certaine « paix sociale » pouvait passer par, sinon le rejet, du moins la non-prise en compte immédiate de l'hypothèse de l'attentat.

Comme les autres acteurs, comme certains de leurs collègues parisiens, les journalistes locaux pouvaient également être tentés de

donner dans l'urgence une définition de la réalité en rapprochant l'explosion d'AZF et l'attentat de New-York. Un tel rapprochement était d'autant plus tentant que, comme cela a pu être dit, un accident industriel majeur était a priori impensable, notamment du fait de l'intégration des activités industrielles dans le paysage toulousain (au point que, tout en étant très présentes, elles étaient en quelque sorte oubliées). Tout militait pour une extériorisation de la cause et donc, là encore, pour l'établissement d'un lien quasi immédiat entre l'événement et le terrorisme (même en prenant le risque de futurs démentis). Mais, outre le fait qu'une telle définition de la réalité risquait de provoquer des désordres sociaux, elle enfermait les journalistes dans un système d'explication simple ouvrant sur un traitement médiatique certes retentissant mais finalement assez pauvre. Les « exploitations médiatiques » de l'hypothèse de l'attentat, aussi bien celles effectuées rapidement qu'ultérieurement, montrent que des limites sont vite rencontrées. Une fois recherchés d'éventuels liens avec des islamistes, une fois réunis les éléments pouvant accréditer la préparation matérielle d'un attentat, etc. le travail médiatique tourne un peu court. Sauf à prouver l'existence de véritables réseaux, de véritables taupes, de l'acquisition de véritables savoir-faire en matière d'attentat, de l'inscription de tels actes dans des stratégies d'ensemble, etc. on se trouve assez vite dans des impasses, médiatiquement parlant. Par contre, l'hypothèse de l'accident industriel, qui relance le problème latent des « risques technologiques majeurs », ouvrirait a priori bien plus de perspectives, qu'il s'agisse de l'établissement des causes, toujours complexes, de l'établissement des responsabilités, aussi bien celles des industriels que celles des pouvoirs publics, etc. L'accident industriel dégage un scénario qui non seulement introduit la question des responsabilités mais, aussi, permet de prendre en compte les souffrances des victimes, les pertes matérielles, etc. en les situant par rapport à des exigences d'explication, de réparation, etc.

Enfin, les journalistes locaux auraient pu être tentés de participer à la mise en concurrence des définitions de la réalité, en choisissant simplement l'option de l'attentat qui était à la fois la plus dérangeante, la plus perturbante et celle qui était apparemment attendue par une partie du public. Mais en opérant un tel choix, les journalistes, qui ne pouvaient ignorer les enjeux qui leur étaient liés, ne faisaient que prendre parti, ne faisaient aussi que suivre « l'opinion ». Or, dans de telles circonstances, les journalistes locaux se déterminent généralement moins par rapport à leur profession, par rapport à leur public que par rapport à une fonction extrêmement valorisante qu'ils pensent alors pouvoir occuper : arbitrer,

dans tous les sens du terme, la situation. Pour le dire autrement, jamais les journalistes ne sont autant les animateurs du débat social, les garants de l'existence d'une agora que lors de ces situations. Ils peuvent alors aspirer à devenir pleinement et de façon un peu idéale des journalistes indépendants, en se soustrayant largement aux contraintes ordinaires de leur profession. On peut voir là une forme d'illusion, mais, illusion ou pas, elle modifie considérablement les comportements des journalistes locaux. Dans cette optique, la reprise de l'hypothèse de l'attentat anéantissait toute velléité dans ce sens puisque, validée ou non, elle tendait à montrer que les journalistes faisaient leur métier de journaliste, tel qu'il est spontanément entendu, et qu'ils suivaient les mouvements d'opinion. En privilégiant l'hypothèse de l'accident, ils se démarquaient, ils affirmaient leur indépendance et ce, d'autant plus, qu'elle permettait d'introduire des questionnements de fond sur le devenir toulousain : comment conjuguer la ville et l'industrie, comment développer la démocratie dans le domaine des risques, etc.

En partant des débats et interventions, en les interprétant, une explication de la « résistance » des journalistes locaux (ou, tout au moins, d'une partie d'entre eux) à l'hypothèse de l'attentat peut donc être esquissée. Elle se fonde sur l'idée que, bien qu'étant particulièrement tentante pour tout journaliste, une telle hypothèse vient en contradiction avec ce que cherchent à être, à faire, les journalistes locaux dans de telles circonstances : ne pas accentuer les tensions internes au sein d'une collectivité (voire participer au maintien d'un certain ordre public) ; occuper une position d'arbitre et, de façon liée, opter pour des traitements médiatiques permettant de façon durable d'être au cœur des débats. En d'autres termes, l'hypothèse est donc faite que lors de situations critiques, catastrophiques, les journalistes locaux se trouvent pris dans des contradictions de rôles et que, assez régulièrement, ils optent pour celui qui leur assure une position valorisante au sein de la collectivité humaine dont ils relèvent (au prix donc d'une perte de certains bénéfices médiatiques). Dans le cas de Toulouse, on pourrait ainsi expliquer pourquoi l'hypothèse de l'attentat n'a pas été retenue, au-delà du fait qu'elle a toutes les caractéristiques d'une rumeur. Mais cela prête encore à discussion ■

**Claude GILBERT**

*Directeur de recherche au CNRS  
(CERAT-IEP de Grenoble)*